

## COM MUNICATION PASTORALE DE L'ABBE BENOIT LOBET LE 22 AVRIL 2026

La célébration de l'Eucharistie, et l'adoration eucharistique qui s'y enracine, font partie des trésors de foi de l'Eglise catholique, en particulier dans notre pays. C'est en effet au départ de Liège et de l'insistance de Ste Julienne de Cornillon, que la dévotion à l'hostie consacrée, réelle présence du Christ au milieu de son peuple, s'est répandue dans la chrétienté à partir du XIIIème siècle. Il y a vingt ans, feu le Cardinal Danneels avait souhaité que Bruxelles s'enrichisse de nombreux lieux où l'adoration eucharistique soit possible pour le plus grand nombre. Il est heureux que cet appel ait été entendu en bien des endroits de cette ville. Les responsables pastoraux du doyenné du Centre-ville encouragent cette forme de prière là où cela est possible.

Toutefois, comme le Père Godding l'a souligné dans sa conférence, ***personne ne peut à ce jour prouver la véracité historique du « miracle eucharistique » qui aurait eu lieu en 1370***<sup>1</sup>, et ce constat vaut aussi pour les autorités religieuses. Et la responsabilité pastorale et morale de ces autorités catholiques les conduit à *ne plus promouvoir*<sup>2</sup> les démonstrations publiques de la dévotion à ce « miracle eucharistique »<sup>3</sup>, *sous quelque forme que ce soit, et cela en particulier pour ne plus heurter la mémoire de nos frères et sœurs juifs, « nos frères aînés dans la foi », comme le disait le saint pape Jean-Paul II. La narration de ce « miracle », notamment dans les vitraux de cette Cathédrale, et particulièrement dans les vitraux du XIXème siècle qui entourent la Nef, est tellement imprégnée de caricatures antijuives*<sup>4</sup>, qu'il est impensable *de favoriser ici, et encore, le culte et la mémoire d'un événement qui a pu produire et qui peut encore produire une telle discrimination haineuse*<sup>5</sup>. Ce risque est loin d'être inexistant.

Naturellement, la vénération eucharistique est maintenue et sera même développée ici, sous la forme de l'adoration du Saint Sacrement, mais sans référence désormais à ce « miracle eucharistique » car, *par le récit qui en est fait*<sup>6</sup>, il *entrave* les bonnes relations que nous devons maintenir et toujours élargir avec la Communauté Juive de Bruxelles et d'ailleurs.

Benoît Lobet Curé-doyen de la Cathédrale

---

<sup>1</sup> L'Eglise a authentifié ce miracle que l'abbé Lobet n'a pas le droit de remettre en cause

<sup>2</sup> Les autorités catholiques n'ont plus promu cette dévotion depuis 1966

<sup>3</sup> Les guillemets confirment la désobéissance des autorités catholiques par rapport aux authentications pontificales et épiscopales

<sup>4</sup> Où voyez-vous des caricatures ?

<sup>5</sup> Cet événement a d'abord et surtout provoqué d'innombrables fruits pendant 5 siècles. Qui peut nous en interdire le récit ?

<sup>6</sup> Nous en faisons un récit qui, loin de stigmatiser qui que ce soit, interpelle chaque famille religieuse dans son rapport à l'Eucharistie, « pierre d'achoppement » pour tous